



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 103328

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la politique de la ville en région Corse. En effet, les deux départements de la région Corse connaissent une problématique urbaine dans plusieurs des grandes villes de Haute-Corse et de Corse-du-Sud. Il conviendrait de ne pas négliger certains quartiers qui pourraient se dégrader si les pouvoirs publics étaient amenés à s'en désintéresser. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les actions de politique de la ville et leur montant, menées en région Corse durant les années 2004, 2005 et 2006.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103328

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9479